

29 DEC. 2014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014 À 18 HEURES 30**

N° 7 - 211 / 2014 : AGRI SUD-OUEST INNOVATION - COTISATION 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le 16 décembre 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 16 décembre 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE.

Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Gisèle DEDIEU), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Claude LECOMTE (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE, Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Naïma MARENGO), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Frédéric ESQUEVIN), France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Élodie NADJAR (pouvoir de Patrice BEDIER), Fabien LACOSTE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD (pouvoir de Michel MARTY), Delphine MAILLET-RIGOLET, Céline TAFELSKI, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Agnès BRU, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL) Naïma MARENGO (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à France GERBAL-MÉDALLE), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Steeve JACKSON), Geneviève PÉREZ (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Claude LECOMTE), Frédéric ESQUEVIN (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrice BEDIER (pouvoir à Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Jacques ROYER, Michel MARTY (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Blandine THUEL.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Marie-Claire MALROUX, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE.

Présents : 46**Votants : 47**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2014**N° 7 – 211 / 2014 : AGRI SUD-OUEST INNOVATION – COTISATION 2014**

Pilote : développement économique

Autres services concernés : Direction générale des services
Finances et budget

Monsieur Claude LECOMTE, rapporteur

Depuis sa création en 2008, le pôle de compétitivité régional AGRIMIP, devenu AGRI SUD-OUEST INNOVATION en 2012, est soutenu par l'Agglomération, présente depuis lors au sein de son conseil d'administration.

Ce pôle a pour objectifs de développer de nouveaux produits, services et procédés innovants par l'émergence de projets de R&D collaboratifs et d'accompagner le développement et la croissance des entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la valorisation de la biomasse.

Ce partenariat était apparu stratégique pour favoriser l'émergence de la filière biomasse en albigeois.

A ce titre, en 2009, le pôle labellisait la plateforme technologique Valthera, ouvrant la voie au financement de cette dernière dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région.

En 2010, il agréait le projet Enermass de grappe d'entreprises qui a donné naissance en 2012 au projet européen SUDOE ENERMAS d'innovation pour la valorisation énergétique de la biomasse, piloté par l'Agglo.

Depuis lors, l'apport du pôle au territoire albigeois s'est progressivement amenuisé et très peu d'actions d'accompagnement et d'animation ont été conduites par le pôle auprès des acteurs économiques du territoire en lien avec l'agglomération. Mais, de nouvelles perspectives de collaboration liées à l'axe Agro-raffinerie de la nouvelle feuille de route 2013-2018 pourront désormais apparaître.

Par ailleurs, en 2013, le pôle de compétitivité DERBI, un des trois pôles de compétitivité français sur les énergies étendait son rayon d'action à la région Midi-Pyrénées en identifiant Toulouse comme un pôle entrepreneurial incontournable et Albi comme un pôle technologique majeur.

Ses objectifs se déclinent bien au-delà de l'énergie biomasse, autour de l'efficacité énergétique dans le bâtiment et dans l'industrie, de la gestion des réseaux et du stockage d'énergie, et de la production d'énergie hors bâtiments.

Ces axes thématiques permettent d'escompter le développement prochain de projets économiques de base technologique, de manière assez large, en lien avec les acteurs du territoire.

Un partenariat fort et dynamique s'instaure donc à présent avec DERBI qui, en 2013, est devenu membre du consortium européen Enermass que l'agglomération pilote, a ancré sa présence sur l'Albigeois au sein de l'hôtel d'entreprises et développe des actions autour des projets de R&D du territoire. Il contribue également de manière significative à l'animation économique locale en partenariat avec l'agglomération.

Aujourd'hui, dans un contexte budgétaire particulièrement tendu, il devient indispensable, à l'instar des autres agglomérations régionales de taille moyenne, de recentrer la stratégie de partenariat de l'agglomération avec les pôles de compétitivité tout en cherchant à en maximiser l'impact sur le développement économique du territoire.

Aussi, il est proposé de rester membre du pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION sans en rester financeur et de consolider le partenariat avec DERBI.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 2 décembre 2014,

CONSIDERANT le rôle du pôle de compétitivité AGRI SUD-OUEST INNOVATION dans la stratégie de développement de l'agglomération et des entreprises albigeoises du secteur agroalimentaire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DECIDE de renouveler son adhésion au pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION et de verser la cotisation de 2 229 € HT (deux mille deux cent vingt-neuf euros hors taxes) soit 2 674,80 € TTC au titre de l'année 2014.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la Direction Générale.

AUTORISE monsieur le président à signer tout acte afférent.

Pour extrait conforme,
Fait le 16 décembre 2014,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE

